

**LesEchos.fr**

Click!

**Bouygues Telecom et SFR prêts à mettre leurs réseaux en commun**Par **Guillaume de Calignon** | 22/07 | 20:49 | mis à jour à 22:28**Les deux opérateurs veulent faire des économies et améliorer leur couverture 4G.**

Bouygues Telecom et SFR veulent partager leur réseaux mobiles - Reuters



Le secteur du mobile en France est à nouveau en ébullition. SFR et Bouygues Telecom ont annoncé être entrés en négociation exclusive pour partager leurs infrastructures mobiles. Un tel accord, s'il était signé, serait une première en France. Ce type d'alliance est répandu en Europe, qui en compte une bonne demi-douzaine : Vodafone et Telefonica en Grande-Bretagne, Orange et T-Mobile en Pologne, Vodafone et Orange en Espagne ont déjà mis en commun certains équipements mobiles.

Les buts de Bouygues Telecom et SFR sont multiples. Le premier objectif est bien sûr de faire des économies. En mettant en commun leurs réseaux, les experts estiment que les coûts de maintenance peuvent être réduits de 30 % et les investissements, de l'ordre de 20 %. Et comme les réseaux mobiles 4G sont en train d'être construits, les synergies seront d'autant plus importantes. Ainsi, les équipements 4G et certaines infrastructures 3G et 2G seraient mis en commun. Aucun des deux opérateurs se refuse toutefois à les chiffrer aujourd'hui. Ensuite, l'arrivée de Free et de ses offres à prix cassés a laminé les marges de ses concurrents – Bouygues Telecom a même enregistré des pertes l'an passé –, et tous les opérateurs mobiles sont aujourd'hui à la recherche d'économies.

**Couverture géographique et qualité de service**

L'ambition des deux opérateurs est aussi « *d'offrir à leurs clients respectifs la meilleure couverture géographique et la meilleure qualité de service* », indiquent-ils. Les consommateurs devraient donc aussi profiter de cette alliance à terme. « *Grâce à l'accord d'itinérance signé entre Orange et Free, le quatrième opérateur a bénéficié d'entrée de*

*jeu de la couverture de l'opérateur historique », décrypte Didier Casas, secrétaire général de Bouygues Telecom. « Pour rivaliser avec ce nouvel ensemble et rattraper la couverture d'Orange, nous devons donc investir lourdement. Il nous est vite apparu que nous devons partager les coûts », poursuit-il.*

Mais il existe un risque important : que les autorités s'opposent à un tel accord entre Bouygues Telecom et SFR. C'est pourquoi Jean-Yves Charlier, le directeur général de SFR, et Olivier Roussat, le PDG de Bouygues Telecom – qui ont chacun reçu le feu vert de leur conseil d'administration hier après-midi – ont rencontré le président du régulateur des télécoms (Arcep) et son homologue à l'Autorité de la concurrence hier matin. Début mars, Bruno Lasserre, le patron du gendarme de la concurrence, avait balisé le terrain dans un avis. Et l'homme est sévère : « *Le partage de réseau conduit nécessairement les partenaires à échanger des informations* », avait-il rappelé. Pour lui, aucune mutualisation de réseaux n'est envisageable dans les zones denses. Ce que SFR et Bouygues Telecom ont bien entendu prévu de respecter.

La taille des acteurs passant un accord de mutualisation, le degré de coopération selon les équipements, ou encore la forme que prendra cette alliance – l'Autorité de la concurrence est favorable à la création d'une entité à part, comme une coentreprise –, seront scrutés à la loupe. SFR et Bouygues Telecom sont prévenus.

Écrit par **Guillaume DE CALIGNON**

Journaliste

[gdecalignon@lesechos.fr](mailto:gdecalignon@lesechos.fr)

Tous ses articles



#### iPhone vendu à 17€!

Des clients français obtiennent 80% de réduction grâce à une astuce extraordinaire



#### Loi Duflot

- de 55 ans, + de 2 500€ impôts? 0€ d'impôts pendant 9 ans : investissez dans l'immobilier !



#### Alarme de maison à -15%

Profitez de 15% de remise sur votre alarme maison et partez en vacances l'esprit tranquille !

Publicité  Ligatus

## A LIRE AUSSI

Le versement surprise de la prime Sarkozy